

Rennes, le 11 septembre 2014

La Direction

A l'attention des Parents d'élèves

Madame, Monsieur,
Chers parents,

La rentrée s'est déroulée dans le calme ; les 6èmes prennent leurs marques et nos 525 élèves inscrits sont au travail.

Nous souhaitons vous donner quelques informations sur l'année à venir sachant que plusieurs rencontres ont déjà eu lieu avec la direction, la vie scolaire et les enseignants, lors de l'accueil de rentrée, des réunions parents/équipes pédagogiques, et des échanges Direction/FCPE ...

Quelques précisions cependant :

L'année à venir se fera sous le signe de la **restructuration de notre établissement**. Le Conseil Général et les personnels du collège travaillent à ce projet depuis des années. Les travaux débuteront courant mars 2015 et dureront un certain temps (20 mois annoncés). Nous avons anticipé l'occupation des lieux et ferons en sorte de préserver de bonnes conditions de travail pour tous.
Enfin le collège sera rutilant !

Comme chaque année, **nos élèves de 3^{ème} seront en stage** en entreprise pendant trois jours, les **17, 18 et 19 décembre 2014**, veille des vacances de Noël. Un courrier sera remis aux élèves par le professeur principal de la classe. Nous vous conseillons une recherche rapide d'entreprise afin que votre enfant ne soit pas sans solution en décembre.

Les dates du stage ne sont pas modifiables, la responsabilité du chef d'établissement étant engagée sur ces seules journées. Madame Carbonnel, Conseillère d'Orientation psychologue sera présente comme l'an passé chaque jeudi, elle sera attentive à toutes vos questions, tout comme les professeurs principaux.

Vous trouverez ci-joint un document récapitulatif des **activités périscolaires** proposées au collège, à compter du **22 septembre 2014**, l'aide aux devoirs s'adressant aux élèves désireux d'être « épaulés » dans leur travail et de bénéficier d'un cadre propice à celui-ci.

Le jeudi 9 octobre 2014 après-midi, tous les élèves seront libérés à la demande de Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Une consultation nationale est engagée par le Ministère. Les personnels seront associés à une réflexion collective sur le projet de socle commun rénové (dont les médias se font l'écho).

L'infirmerie est ouverte **le mardi et le vendredi**. Mme Guévelou y accueille les élèves. Lorsque l'infirmière n'est pas présente au collège, les enfants se présentent en vie scolaire. Nous appelons les familles, et au besoin, le SAMU.

Mme Lavoquet, Assistante Sociale, est présente dans l'établissement le mardi et le vendredi matin. Vous pouvez prendre RV au secrétariat.

Mme Carbonnel, Conseillère d'Orientation Psychologue, accueille tous les élèves, avec ou sans leur famille, le jeudi. Vous pouvez prendre RV au bureau de Vie Scolaire.

Nous avons cette année **deux documentalistes** (un poste et demi) qui s'occupent du **C.D.I.** (Centre de Documentation et d'informations) – **Mme Lhermet et Mme Lanhers**.

Les horaires d'ouverture du CDI sont les suivants :

Lundi	8h15-10h05	10h25-12h15	13h-15h50	16h-17h
Mardi	9h15-10h05	10h25-12h15	13h-15h50	16h-17h
Mercredi	8h15-10h05	10h25-12h15		
Jeudi	8h15-10h05	10h25-12h15	13h-15h50	16h-17h
Vendredi	8h15-10h05	10h25-12h15	13h-15h50	

Le **dépôt des dossiers de bourses** se fait au secrétariat **avant le 30 septembre 2014**. Pensez-y car après il sera trop tard.

Le **tutorat d'élèves de 6^{ème} par des élèves de 3^{ème}** se met en place. Nous tenons à remercier les élèves de 3^{ème} volontaires pour leur investissement et leur gentillesse. Merci également aux élèves de 6^{ème} qui demandent un tuteur pour la confiance qu'ils accordent à leurs aînés.

Nos **élèves médiateurs** sont à présent en 3^{ème}. Ils ont été formés pour aider vos enfants à régler leurs conflits en cherchant calmement des solutions.

Les médiations auront lieu le lundi, le mardi et le jeudi, de 12h20 à 12h40, dans le bâtiment D, à partir du 22 septembre 2014. Tous les élèves médiés sont volontaires. Une information à ce sujet sera faite dans toutes les classes de 6^{ème}.

Les ateliers **d'Accompagnement Personnalisé (A.P.) en 6^{ème}** vont débiter le **22/09/2014**. Les tests de lecture passés par tous les élèves de 6^{ème} (vitesse + compréhension) nous ont permis de mieux connaître nos élèves et leurs besoins. L'AP fait partie des programmes de 6^{ème}. **L'assiduité est obligatoire** pour tous les élèves inscrits.

Tous les parents de 6^{ème} doivent recevoir un courrier donnant toutes les explications concernant l'AP. Si vous ne l'avez pas, peut-être est-il resté au fond du sac de votre enfant ?

Accès à Toutatice

Toutatice est le nom de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de votre enfant. L'accès est à l'adresse suivante : <http://www.toutatice.fr>

Les professeurs de technologie vont remettre leur identifiant et mot de passe aux élèves de 6^{ème}. Si votre enfant perd son mot de passe, il nous est possible de le réinitialiser.

Il y a aussi des **comptes parents**. La procédure a été simplifiée. Allez sur le site de Toutatice. A la 1^{ère} connexion, vous pourrez modifier le mot de passe initial. Vous pourrez rattacher un ou plusieurs enfants à votre compte.

En cas de difficultés, appelez-nous. N'hésitez pas.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Belle fin d'été à tous.

La direction

Catherine Lozac'h

Agnès Hémon

